

RECRUTEMENT

INFIRMIER (H/F) Diplômé d'Etat

Présentation de l'établissement :

L'Etablissement Public de Santé de Lomagne (EPS de Lomagne) est situé dans le département du Gers à 25 km d'Auch, 45 km d'Agen, à 1h de Toulouse et à 2h de Bordeaux.

Les différents services, soit 472 lits et places, sont répartis sur les communes de [Fleurance, Lectoure et Saint-Clar](#).

L'EPS de Lomagne est composé de :

- 1 service de médecine,
- 1 service de Soins médicaux et de Réadaptation (SMR),
- 3 Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes : [EHPAD Cadéot](#) et [EHPAD La Pépinière](#) à Fleurance, [EHPAD du Tané](#) à Lectoure,
- 1 Service de Soins Infirmiers à Domicile avec une antenne sur les 3 communes (SSIAD),
- 1 Équipe Mobile Spécialisée (ESA) pour la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer au SSIAD,
- 1 accueil de jour Alzheimer à Fleurance,
- 1 Plateforme d'accompagnement et de répit

De nombreux projets vous attendent tels que l'ouverture d'un hôpital de jour, de consultations spécialisées, d'un accueil de nuit et d'un PASA.

Rejoignez nos équipes dynamiques dans un environnement de travail agréable et accueillant !

Écrivez-nous à l'adresse suivante en joignant votre CV et votre lettre de motivation.

Contact : Mme Estelle GAUDEFROY, Responsable des Ressources Humaines

 grh@epslomagne.fr

 05.62.64.90.01

Principales missions :

- Elaborer et mettre en œuvre un projet de soins individualisé en tenant compte des besoins, des habitudes de vie et du potentiel d'autonomie de la personne et de son projet d'accompagnement personnalisé (PPA),
- Assurer les soins infirmiers préventifs, curatifs, palliatifs ou de confort,
- Conduire des soins relationnels, notamment une relation d'aide et de soutien psychologique avec la personne et son entourage,
- collaboration étroite avec les médecins coordinateurs en fonction dans l'établissement.

Poste à pourvoir dès que possible

Diplôme requis

Horaires de travail en 7h30 ou 10h ou 12h selon les sites

Temps complet

Fourchette de salaire brut mensuel : de 2500€ à 3200€

Reprise ancienneté possible selon la grille indiciaire du corps des infirmiers

Les salaires pourront être évoqués lors des entretiens.

Possibilité de mis en stage dans le statut de la fonction publique hospitalière